



Théâtre

L'enseignement de spécialité de théâtre propose d'associer une pratique de jeu et une expérience de spectateur approfondie par la découverte de nombreux spectacles et la construction d'une culture théâtrale.

Cet enseignement permet l'**acquisition du vocabulaire d'analyse** essentiel pour comprendre les choix opérés pour la création d'un spectacle **et de connaissances historiques** par l'étude de plusieurs grandes époques de développement de l'art théâtral, y compris dans des traditions non-occidentales. Au-delà de l'**adaptation d'un texte à la scène**, l'élève s'interroge sur ce qui constitue et caractérise un spectacle, ainsi que sur la relation entre ce spectacle et ses spectateurs. Il découvre et expérimente, par une pratique de mise en scène, **toutes les composantes techniques du théâtre**.



Les élèves ont **4h/semaine en première et 6h/semaine en terminale**. Une partie est consacrée à **la pratique**, avec des metteurs en scène, comédiens, écrivains, vidéastes, régisseurs ou scénographes qui interviennent chaque semaine. Les élèves seront amenés à étudier une ou plusieurs pièces dans l'année, à réfléchir à la mise en scène, aux décors... L'autre partie est plus **théorique**. Nous irons à la rencontre des grands créateurs de cet art, des grandes théories et des grands courants qui le traversent. Les élèves sont amenés à fréquenter assidument les théâtres, parcourant les différentes formes de représentations : marionnettes, cirque, comédie musicale, performance, théâtre de rue ou visuel... Ils auront aussi l'opportunité de **rencontrer d'autres artistes**, pour de courts stages de trois heures ou de simples entretiens, de faire des voyages d'études (Paris, Lausanne Bâle,...). Des présentations publiques sont organisées tout au long de l'année : au lycée ou dans le théâtre partenaire.

Cette spécialité est exigeante. Les élèves doivent être en mesure de **se responsabiliser** et de développer une relative **autonomie** tout en restant à l'écoute des consignes. Il faut aussi que toute l'équipe puisse compter sur eux (fiabilité-disponibilité). Les élèves tiennent également un « journal de bord », témoin du travail personnel et collectif de chacun.

Le partenaire pour la spécialité est le Théâtre Nouvelle Génération, Centre Dramatique National de Lyon.

L'option théâtre existe dès la 2^{nde} – et conseillée pour envisager la spécialité – et il est possible de suivre cette matière en option facultative en 1^{ère} et en T^{le}.



Arts plastiques

L'enseignement des arts plastiques au lycée a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique.

Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes. **Dessin, peinture, sculpture, photographie, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images, relèvent en effet du travail des arts plastiques.** La mise en pratique de tous ces moyens en lien avec des connaissances permet d'assurer une entrée solide dans les écoles d'art. Ils constituent aussi un vrai atout pour l'architecture et le design, l'histoire de l'art, l'illustration, le cinéma d'animation, la conception de jeux vidéo, la communication visuelle et représentent un véritable bagage pour toutes études demandant de la culture (Sciences politiques, lettres, langues, philosophie, histoire, psychologie, droit...)

Prenant en compte cette pluralité de domaines et d'esthétiques, de langages et de moyens, de processus et de pratiques, il fait **découvrir la diversité des œuvres**. Il permet d'appréhender le fait artistique dans sa globalité : œuvres, démarches et pratiques, contextes et conditions de création, présentation et réception.

L'enseignement de spécialité en classe de première est accessible à tous les élèves, ayant suivi ou non l'option en seconde. Il prolonge ainsi à la fois la scolarité obligatoire et enrichit les approches conduites en classe de seconde, dans une visée d'approfondissements et d'ouverture sur de nouveaux objectifs plus complexes. Dans des situations variées et selon des modalités diversifiées, il inscrit les élèves dans une **dynamique d'expérimentation et d'exploration**, de recherche et d'invention, d'encouragement aux projets individuels et collectifs, de rencontres sensibles avec la création artistique et de réflexion sur l'art. Il offre ainsi de multiples possibilités de prises en compte de l'hétérogénéité des profils et des aspirations des élèves.

Cette spécialité est de **4 heures en première** et de **6 heures en terminale**.

Elle peut s'enrichir avec l'enseignement optionnel arts plastiques ouvert à tous les élèves.

Les élèves disposent d'un **équipement important** pour travailler : une salle spécialisée, des ordinateurs PC et MAC, une imprimante laser, des tablettes graphiques, des appareils photo et caméscopes numériques, des scanners ainsi que l'accès à du matériel traditionnel.

Ils participent activement à des **projets montés avec nos partenaires culturels** : musée d'art contemporain, musée des Beaux-Arts, maison de la Danse, le CAUE, les Subsistances et le photographe Jacques Damez.

Chaque année, les élèves font un **voyage d'étude** de quelques jours afin d'aller à la rencontre concrète des œuvres. (Bâle, Lausanne, Paris...). Ils visitent également toutes les **expositions locales** en lien avec les programmes et vont voir les spectacles liés aux questions travaillées en cours.

Ils participent à des **projets communs avec les élèves de spécialité théâtre** permettant de créer une véritable dynamique artistique dans le lycée.



Plus d'infos sur www.parc-chabrieres.fr



Lycée Général et Technologique

Cité Scolaire Parc Chabrières - 9, chemin des Chassagnes - 69600 Oullins
Tél. : 04 72 39 56 56 - Fax : 04 72 39 56 34
E-mail : lyc-parc-chabrieres-oullins@ac-lyon.fr

